

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 178

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Mars 1978

Nous avons eu la surprise de trouver l'expression « au départ » — dans le sens d'« au début » — jusque dans la chronique de l'Office du bon langage de Belgique (*Ethnie française*, octobre 1977, page 291). O puissance de la mode !

## Discours

Ce terme fait depuis quelque temps d'assez curieuses apparitions dans la presse, surtout en France. Voici par exemple un chroniqueur exposant les deux façons dont la droite et la gauche envisagent les problèmes de l'agriculture : « Le contraste est frappant entre les deux *discours*, qui recouvrent pourtant la même réalité. »

Et voici un écologiste français répondant aux questions d'un journaliste vaudois : « L'écologie est d'origine anglo-saxonne, donc marquée par le pragmatisme... Le *discours* écologique est très souple... »

Dans le premier cas, il s'agit de deux thèses ; dans le second, d'une doctrine.

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)

## Discours (suite)

Le mot a plusieurs sens ; en particulier : « Action de parcourir par la pensée, d'examiner en soi-même, de raisonner ; réflexion : L'âme exercée dans la méditation en vient à n'avoir plus besoin de discours, de réflexion, de raisonnement (Bossuet). » Spécialement : « Objet d'un raisonnement, thèse, opinion. » Le Grand Larousse donne cet exemple : « Jadis l'erreur du souriceau me servit à prouver le discours que j'avance » (La Fontaine).

Nous nous trouvons donc en présence d'un cas d'émergence d'un langage philosophico-littéraire (comme avec « motivation » !) dans la langue courante. Cela n'est pas exempt de préciosité.

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)

## « Parking »

Il y a plus de dix ans que le ministère des travaux publics, en France, a adopté « parcage » pour désigner l'endroit où l'on parque les voitures. Qu'attend-on en Suisse romande pour suivre cet exemple, au lieu de se cramponner à l'un de ces mots en *-ing* qui sont particulièrement malsonnants en français ?

A ceux qui objectent que « parcage » s'applique à l'action de parquer plutôt qu'au lieu de stationnement, on répondra que *parking*, en anglais, désigne précisément l'action de parquer, et non l'emplacement (nommé *parking place*) ! On rappellera aussi que « garage », à l'origine, désignait l'action de garer...

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)

## Arborisé

Le jardin *arborisé*, la propriété *arborisée*, fleurissent à qui mieux mieux dans la publicité immobilière. Or, ce mot ne signifie nullement ce qu'on veut lui faire dire.

Arborisé : qui présente des arborisations. Arborisation : dessin naturel ressemblant à de la végétation, à des ramifications. Exemples : les arborisations de l'agate, de l'onyx ; les arborisations formées par le givre sur les vitres.

On peut parler d'une propriété boisée, ou plantée d'arbres.

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)

## Choqué

Le sens premier de « choquer », emprunté au XIII<sup>e</sup> siècle au néerlandais *schokken* ou à l'anglais *to shock*, est : heurter, donner un choc. Le sens figuré — et le plus courant aujourd'hui — remonte au XVII<sup>e</sup> siècle : offusquer, scandaliser.

Le sens médical (bouleverser l'organisme) fait souvent irruption dans les comptes rendus d'accidents. Le néologisme « choqué » (substantif !) commence à être admis.

Il faut veiller à ce que le contexte indique clairement si le verbe est utilisé au propre ou au figuré.

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)

## « Bienfacture »

La manière dont une chose est faite — en parlant de productions littéraires, de musique, de peinture — s'appelle facture. Et si cette facture est de qualité, on parle de bonne facture.

Le terme « bienfacture », fréquemment utilisé en Suisse romande, ne se trouve pas dans les dictionnaires français. C'est un provincialisme qui, à la différence de beaucoup d'autres, n'est ni bien formé, ni utile.

(*Défense du français*, No 178, mars 1978)